



Démographie des médecins des services de prévention et de santé au travail

Mise à jour mars 2023

Origine des données :

Le Répertoire partagé des professionnels de santé (RPPS). Le RPPS existe pour les médecins, chirurgiens-dentistes, sage-femmes, pharmaciens, masseurs-kinésithérapeutes, pédicures-podologues, et infirmiers. Il est géré par les Conseils de l'Ordre de chacune de ces professions, et remplace le répertoire Adeli géré par les Agences régionales de santé. Chaque professionnel est enregistré sous un numéro national unique RPPS (à 11 chiffres) et informe le Conseil de l'Ordre des changements de situation professionnelle.

Donnée présentée :

Médecins exerçant dans les SPSTI. Concernant les médecins, le RPPS, qui existe depuis 2012, constitue la source de référence en matière de démographie¹ (lieu d'activité, spécialité médicale, caractéristiques démographiques).

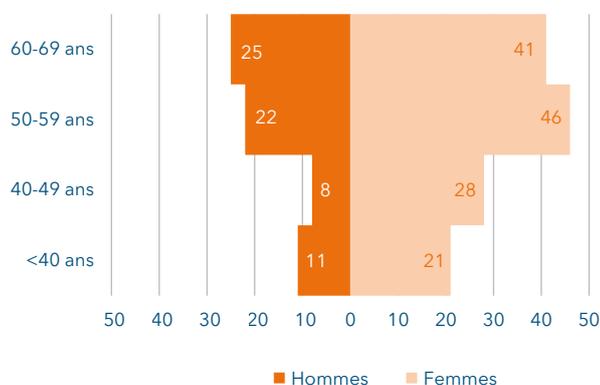
Cette source permet de dénombrer les médecins exerçant dans un service de prévention et de santé au travail interentreprises (SPSTI) en sélectionnant ces structures et les médecins spécialisés en médecine du travail et en médecine générale qui y exercent.

1. Concernant les infirmiers, le RPPS, mis en place en septembre 2021, ne permet pas à ce jour de dresser une cartographie de la profession.

➤ 212 médecins dans les services de prévention et de santé au travail interentreprises, dont 31% de plus de 60 ans (fin 2022)

Pyramide des âges des médecins exerçant dans les services de prévention et de santé au travail interentreprises, Pays de la Loire, 2022

Répartition des effectifs de médecins⁽¹⁾ par tranche d'âge⁽²⁾ et par sexe



Lecture : parmi les médecins exerçant dans les services de prévention et de santé au travail interentreprises (SPSTI) dans les Pays de la Loire, 32 (soit 15 %) sont âgés de moins de 40 ans.

Source : RPPS situation au 30 septembre 2022 - Exploitation : ORS Pays de la Loire.

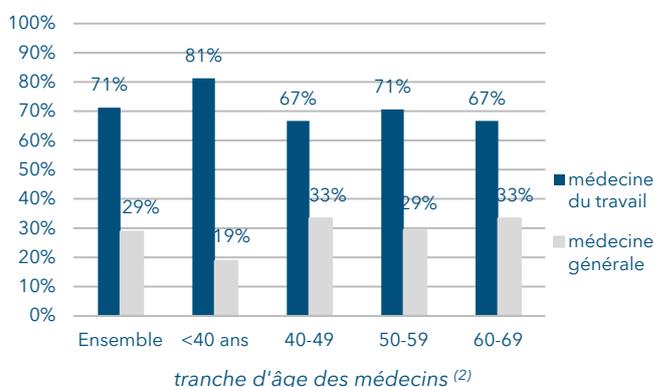
Champ : médecins ayant une spécialité en médecine du travail ou en médecine générale et ayant déclaré au Conseil de l'Ordre des médecins exercer dans un SPSTI (sur les 212 médecins dénombrés dans les SPSTI des Pays de la Loire, 10 ont 70 ans ou plus, et n'ont pas été pris en compte dans le graphique).

(1) Médecins du travail ou médecins généralistes.

(2) Âge au 30 septembre 2022

Spécialité des médecins exerçant dans les services de prévention et de santé au travail interentreprises selon l'âge, Pays de la Loire, 2022

Répartition des médecins⁽¹⁾ selon leur spécialité médicale (en %)



Lecture : parmi les médecins exerçant dans les services de prévention et de santé au travail interentreprises (SPSTI) dans les Pays de la Loire, 71 % sont spécialisés en médecine du travail. Cette proportion atteint 81 % parmi les médecins de moins de 40 ans (écart non statistiquement significatif).

Source : RPPS situation au 30 septembre 2022 - Exploitation : ORS Pays de la Loire.

Champ : médecins ayant une spécialité en médecine du travail ou en médecine générale et ayant déclaré au Conseil de l'Ordre des médecins exercer dans un SPSTI.

(1) Médecins du travail ou médecins généralistes.

(2) Âge au 30 septembre 2022.

Avertissement

➤ Les données enregistrées dans le répertoire partagé des professionnels de santé (RPPS) sont celles communiquées par les professionnels et vérifiées par les autorités d'enregistrement (Ordres professionnels, ARS).



DÉFINITIONS

Maladies professionnelles reconnues et indemnisées

Effectif : cas de MP dénombrés sur la période considérée.

Fréquence pour 1 000 salariés : (nombre de cas de MP sur la période / nombre de salariés) x 1 000.

L'effectif de salariés pris en compte au dénominateur est :

- Pour le régime général, le nombre de salariés actifs au 31 décembre, enregistrés à la CARSAT des Pays de la Loire, non corrigé du chômage partiel ;
- Pour le régime agricole, le nombre trimestriel moyen de travailleurs enregistrés à la CCMSA (sur les 8 trimestres que compte la période des deux années considérées), un travailleur se définissant comme un couple individu/établissement, c'est-à-dire un individu ayant travaillé dans un établissement donné, quel que soit le nombre de contrats qu'il a eu chez cet employeur.

NB : l'indicateur "fréquence pour 1 000 salariés" permet de comparer la situation observée au sein d'un même régime (par exemple entre les salariés du régime général de la région Pays de la Loire et les salariés du régime général de l'ensemble de la France).

Il doit être cependant utilisé avec précaution dans la mesure où les personnes concernées par la reconnaissance d'une MP l'année n dénombrées au numérateur peuvent être salariées (en activité) ou retraitées, alors que le dénominateur ne concerne que les personnes salariées actives et en emploi.



De 2018 à 2022, l'Observatoire régional de la santé a produit et actualisé chaque année un tableau de bord régional à la demande de la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (Dreets).

Cet outil rassemble des indicateurs régionaux relatifs à la thématique Travail et santé, et apporte une vue d'ensemble des différentes bases de données disponibles. Il s'articule autour de trois axes : les problèmes de santé interférant avec le travail, les problèmes de santé en lien avec le travail, la prévention et la surveillance médicale pour les personnes en emploi.

À partir de 2023, afin d'apporter une meilleure ergonomie d'accès aux différentes composantes du tableau de bord et de permettre une actualisation au fil de l'eau, les modalités de restitution de cet outil évoluent vers un ensemble de publications thématiques mises en ligne.

Ce document porte sur la thématique **Démographie des médecins des services de prévention et de santé au travail**.

AUTEUR

Observatoire régional de la santé (ORS) Pays de la Loire

REMERCIEMENTS

Charlotte Provost (Carsat Pays de la Loire), Nicolas Viarouge (CCMSA), Dr Dominique Tripodi (CCPPE CHU de Nantes), Dr Audrey Petit (CCPP CHU d'Angers), Natalie Vongmany-Deloumeaux et Juliette Bloch (Anses)

COMMANDITAIRE ET FINANCEMENT

Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (Dreets) des Pays de la Loire

CITATION SUGGÉRÉE

ORS Pays de la Loire. (2023). **Démographie des médecins des services de prévention et de santé au travail**. Mise à jour mars 2023. In *Tableau de bord Travail et santé. Données en Pays de la Loire*. 3 p.

L'ORS autorise l'utilisation et la reproduction des données de ce document sous réserve de la mention des sources des données utilisées et de leur analyse par l'ORS.



Observatoire régional de la santé des Pays de la Loire

Hôtel de la région • 1 rue de la Loire • 44966 NANTES Cedex 9
Tél. 02 51 86 05 60 • accueil@orspaysdelaloire.com
www.orspaysdelaloire.com

